



ADEPAPE 21

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction départementale
de la cohésion sociale



Association Départementale d'Entraide
des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

Compte-rendu de la réunion du Conseil d' Administration du mercredi 26 janvier 2022.

I. Participants :

Présences :

Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD, Jean-Claude BOSSAERT, Claude GUILLET, Fatima HRIROU, Charden KIBANGOU, Margaux LESIGNE, Gérard LLORCA, Marie-Claire PRZYBYCINSKI.

Volontaire en mission de service civique : Marion BELLEVILLE.

Absences excusées :

Serge BACHEROT, Mamadou BARRY, Geneviève BRÉTILLON, Catherine FAGARD, Philippe GARNIER, Françoise LABREGERE, Patricia PASNIER-BINA, Fabienne PÉPIN-DONAT, Tony QUILLARDET, Nathalie RIBEIRO, Cécile TRÉMEAU, Sarah YACOUBI.

II. ORDRE du JOUR :

Préparation du Congrès de STRASBOURG : (samedi 05 et dimanche 06 mars).

Les 3 délégués au congrès sont élus à l'unanimité des présents :

Margaux LESIGNE, membre du CA.

Charden KIBANGOU, membre du bureau, trésorier-adjoint.

Tony QUILLARDET, adhérent associé aux travaux du CA.

Le trésorier se chargera de la réservation des chambres d'hôtel.

Le président se chargera de l'inscription des 3 délégués auprès de l'ADEPAPE 67. Il consultera les administrateurs afin de définir sous quelle forme seront reçus les 3 délégués pour une réunion de préparation du Congrès (réunion de bureau, de CA, autres...), avant la fin février.

2 Questions de l'ADEPAPE 21, au congrès :

1°) Communication : les administrateurs de l'ADEPAPE 21 souhaitent une amélioration des outils de communication (site informatique) entre la fédération et les associations départementales comme suit :

- Transmissions de documents en ligne afin de faciliter, ensuite, la communication auprès de leurs adhérents.
- Mise à disposition, sur le site de la fédération, de documents téléchargeables.
- Informations sur les politiques sociales menées par la fédération au niveau national.

2°) Besoin de renseignements précis : qu'en est-il, très exactement, de la prise en charge des jeunes majeurs, jusqu'à 21 ans, jusqu'à 25 ans (textes législatifs en

vigueur, textes en discussion au parlement) ?

Conventions en cours :

PEP CBFC : la création de l'auto-école sociale des PEP CBFC n'est pas encore finalisée.

Acodège : nous sommes pratiquement au terme des négociations : **l'auto-école sociale de l'Acodège peut, maintenant, accueillir les jeunes de l'ADEPAPE 21.**

Le président a RDV le jeudi 10 février 2022, avec **Thomas FRIGIOLINI**, directeur du dispositif, pour finaliser la convention.

La Recyclade : une convention a été signée le 05 janvier avec **la Recyclade**.

Cette structure associative va nous permettre d'acquérir, à des prix très intéressants, de nombreux produits de première nécessité au bénéfice de nos jeunes adhérents (meubles, habillement, vaisselle, électroménager, etc...).

Compte-rendu de la réunion du GT9 (Plan de lutte contre la pauvreté) :

Le président fait un résumé des débats (visio de 09h00 à 12h30 le 19/01/2022).

Les crédits d'État pour le plan de lutte contre la pauvreté sont reconduits pour 2022. Après le 31/12/2022 c'est l'inconnu.

Le texte sur la protection de l'Enfance, actuellement en discussion au parlement prévoit la **transformation de la «Garantie Jeune» en « Contrat d' Engagement Jeune »**, à partir du 1er mars 2022. Les Missions Locales ne seront plus les uniques porteurs de ce nouveau dispositif.

Point sur les créations d'ADEPAPE en BFC :

2 créations achevées : 71 et 25.

1 création en cours : 89 (réunion de finalisation du projet, en visio, le 02/02/2022).

2 créations demeurent en projet : 90 et 39 → nous pensons réussir avant la fin 2022.

L'instruction ministérielle du 19/03/2021 précise les 4 critères d'une sortie sèche : Logement ou hébergement. Revenus suffisants.

Emploi, Formation, Insertion (ex : garantie jeune). Lien, Réseau de solidarité.

Les membres du GT9 s'accordent sur le fait que ce sont les 4 piliers pour éviter une sortie sèche : **le logement est prioritaire. Si un des 4 piliers vient à manquer, alors on peut considérer que c'est une sortie sèche.**

Compte-rendu de la réunion des référents : (visio du 18 janvier)

Françoise LABREGERE, médiatrice et responsable du groupe de parole des référents, étant absente pour raison de santé, ce point a été abordé très brièvement.

Au cours de cette réunion des référents, nous avons accueilli, pour la première fois, **Claude MARCHAND**, psychologue, qui accepte de superviser nos réunions. Les référents ont échangé sur leurs diverses pratiques.

Une question a été soulevée : ***l'obligation alimentaire due aux enfants majeurs par les parents.*** **Jean-Claude BOSSAERT** a fait une étude sur ce sujet. **L'ADEPAPE 21 devra s'interroger sur les outils qu'elle peut mettre en place pour activer, dans certains cas, cette obligation.**

Marie-Claire PRZYBICINSKI, juriste, apporte son éclairage sur ce point. Par ailleurs, elle accepte d'être la « Conseillère Juridique » de notre association.

Point sur les finances par Hervé BONNAVAUD :

Chiffres 2021 : Produits	Dépenses ADEPAPE 21	Dépenses 3A
81323€	47000€	19738€

Les actions conduites au bénéfice des jeunes ont coûté **17414€**

Le montant des cotisations 2021 s'élève à 4000€

Valorisation des frais de déplacements : 3700€

Valorisation des heures de bénévolat : 23000€ → Total 26700€

Ces 26700€ sont abandonnés par les bénévoles au profit de l'association.

Point sur l'activité de la « Commission Jeunes » :

Fatima HRIROU et **Marion BELLEVILLE** informent les participants sur le déroulement des activités organisées ces derniers mois : bowling, restaurant, escape game, concert...

Elles sont en train, en ce moment, d'organiser une sortie ski, avec 8 jeunes. Celle-ci se déroulera le samedi 12 février, dans le Jura, dans un centre de loisirs des **PEP CBFC** qui assurent une prestation complète (locaux. matériels, repas).

Gérard LLORCA accepte d'être le chauffeur du véhicule 8+1 places (véhicule mis à disposition par les **PEP CBFC** – convention).

Informations diverses :

Projet 3A+ : nous élaborons un projet de « logement d'abord », avec les **Apprentis d'Auteuil**. Nous avons rencontré, dans ce cadre, **Maurice TUBUL**, Haut Commissaire au plan de lutte contre la pauvreté et **Frédéric TRIVIAUX**, Directeur Départemental Enfance, Famille, Culture & Sports, du CD 21. Nous devons prendre RDV, prochainement, avec Le service **Grand-DIJON-Habitat** et le dispositif départemental « **logement d'abord** ».

Démission : Notre collègue et ami, **Philippe GARNIER**, nous a fait part de sa démission de son poste de secrétaire, pour raison de santé : il demeure, cependant, adhérent de notre association et membre du Conseil d' Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, à 20h30, la rencontre s'est achevée par un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois et d'un verre de cidre.

A DIJON le 29/01/2022

Le Président

Roland BONNAIRE

Centre Maternel
Talent
croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



FONDATION
DU GRAND ORIENT DE FRANCE
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1997



LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR

